

> Médecins spécialistes en génétique médicale

Nouvelle instruction de facturation pour les évaluations génétiques familiales et prénatales

À compter du **1^{er} janvier 2024**, vous devez inscrire le numéro du professionnel référent ou son prénom, son nom et sa profession lorsque vous facturez une évaluation génétique familiale ou prénatale (codes de facturation **09001, 09003, 09008, 09009, 09013, 09015, 09021** et **09023**).

Puisque ces évaluations incluent le supplément de consultation, le professionnel référent doit être un médecin, une infirmière praticienne spécialisée ou un chirurgien-dentiste ([Règle 6 – Malade dirigé](#) du Préambule général). Pour plus de détails sur le professionnel référent, consultez le tableau de la *Section 5 Informations concernant la ligne de facture du service médical* de la section 5.3 *Description des champs de la facture de services médicaux* du [Guide de facturation – Rémunération à l'acte](#).

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)